



Enquête de 2006 sur les industries de services : services de comptabilité

If you prefer to receive this document in English, please call us toll-free at: 1 888 881-3666.

Guide de déclaration

Ce guide est conçu pour vous aider à répondre à l'Enquête de 2006 sur les industries de services. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, veuillez composer le numéro de la ligne d'aide de Statistique Canada ci-dessous.

Ligne d'aide : 1 888 881-3666

Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discréetion et s'exposent à des peines sévères pour toute violation du secret professionnel. L'information recueillie ne peut en aucun cas être divulguée, pas même en se prévalant de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de toute autre loi. **L'Agence du revenu du Canada ne peut accéder à aucun dossier d'enquête individuel de Statistique Canada.**

Tous les résultats d'enquête sont soigneusement soumis à une sélection préliminaire avant leur publication afin de s'assurer qu'ils ne peuvent être utilisés dans le but d'extraire des renseignements sur une entreprise particulière.

Table des matières

	Page
B - Activité commerciale principale.....	2
C - Renseignements sur la période de déclaration.....	2
D - Revenus	2
E - Dépenses	3
F - Caractéristiques de l'industrie.....	6
G - Effectif.....	8
H - Ventes selon le type de client.....	8
I - Ventes selon l'emplacement du client	9
J - Transactions internationales en services.....	9
Renseignements généraux.....	9
Objet de l'enquête	9
Ententes de partage de données	9



B - Activité commerciale principale

1. Veuillez décrire l'activité principale de votre entreprise

Pour vérifier que vous avez bien reçu le questionnaire approprié, nous vous demandons de décrire la nature de votre activité commerciale. La description devrait énoncer brièvement les principales activités de votre unité commerciale.

2. Parmi les activités suivantes, de laquelle tirez-vous la plus grande partie de vos revenus?

Vous trouverez ci-dessous une description de chacune de ces activités.

Services comptables professionnels

Cette industrie englobe les unités commerciales dont l'activité principale consiste à dispenser tout un éventail de services de comptabilité, comme la préparation d'états financiers, la préparation de rapports de comptabilité de gestion, l'examen et la vérification de documents comptables, l'établissement de budgets, la conception de systèmes de comptabilité et l'offre de services conseils sur des questions touchant la comptabilité. Ces entreprises peuvent également fournir des services connexes, comme des services de tenue de livres, de préparation de déclarations de revenus, d'administration de la paye, de consultation en gestion et des services relatifs à l'insolvabilité.

Include :

- les comptables professionnels;
- les services de comptabilité professionnelle;
- les comptables-vérificateurs;
- les comptables agréés;
- les cabinets d'expertise comptable professionnels;
- les experts-comptables.

Exclude :

- les unités commerciales offrant **seulement** des services de préparation de déclarations de revenus (voir **Services de préparation des déclarations de revenus**, ci-dessous);
- les unités commerciales offrant **seulement** des services de tenue de livres, de facturation et de traitement de la paye (voir **Services de tenue de livres, de paye et services connexes**, ci-dessous).

Services de préparation des déclarations de revenus

Ces unités commerciales fournissent seulement des services de préparation de déclarations de revenus. Elles ne fournissent pas de services de comptabilité, de vérification, de tenue de livres, de facturation et de préparation de la paye.

Include :

- les services de préparation de déclarations de revenus;
- les services de préparation de déclarations fiscales.

Exclude :

- les unités commerciales fournissant une vaste gamme de services de comptabilité.

Services de tenue de livres, de paye et services connexes

Cette industrie englobe les unités commerciales dont la principale activité consiste à fournir des services de tenue de livres, de facturation ou de préparation de la paye. Ces entreprises ne fournissent pas de services de comptabilité comme la préparation d'états financiers, la préparation de rapports comptables de gestion et l'examen et la vérification de documents comptables.

Include :

- les services de facturation et de tenue de livres;
- les services de préparation de la paye.

Exclude :

- les entreprises fournissant une vaste gamme de services de comptabilité;
- les services de préparation de déclarations de revenus, sans fournir aussi des services de comptabilité ou de vérification.

Si aucune des activités susmentionnées ne correspond à votre source principale de revenus, veuillez téléphoner au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

C - Renseignements sur la période de déclaration

Veuillez déclarer les données pour votre **exercice financier** (année financière normale) **se terminant entre** le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007. Veuillez indiquer la période visée dans le présent questionnaire.

D - Revenus

1. Ventes de produits et services (p. ex. revenus de location et de crédit-bail, commissions, frais, droits d'entrée, revenus de services). Déclarez les montants après rendus et rabais.

Les ventes de produits et services représentent les montants provenant de ces ventes (tant comptant qu'au crédit), faisant partie des activités habituelles d'une entreprise. Les ventes devraient être déclarées après déduction des remises, de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres taxes basées sur les ventes.

<p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> les ventes provenant d'emplacements canadiens (ventes intérieures et à l'exportation); les transferts à d'autres unités commerciales ou au siège social de votre entreprise. 	<p>5. Autres revenus</p> <p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> les montants non compris dans les questions 1 à 4 ci-dessus.
<p>Exclude :</p> <ul style="list-style-type: none"> les transferts destinés aux soldes d'inventaire et aux ventes en consignation; les taxes de vente fédérale, provinciales et territoriales et les droits et les taxes d'accise; les ventes interentreprises apparaissant dans les états financiers consolidés. 	<p>6. Total des revenus</p> <p>La somme des questions 1 à 5.</p>
<p>2. Subventions, dons et collectes de fonds</p> <p>Veuillez déclarer les contributions allouées aux activités courantes de la période de déclaration.</p>	<p>E - Dépenses</p> <p>1. Salaires et traitements des employés qui ont reçu un feuillet T4</p> <p>Veuillez déclarer tous les salaires et traitements (y compris les allocations imposables et les commissions telles qu'elles figurent sur le T4 – État de la rémunération payée) avant toute retenue pour cette période de déclaration.</p>
<p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> les subventions non remboursables, les contributions et les subventions accordées par tous les ordres de gouvernement; les revenus provenant de commandites du secteur privé (de sociétés et de particuliers), les dons et la collecte de fonds. 	<p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> les congés annuels payés; les primes (y compris la participation aux bénéfices); les commissions; les allocations imposables (p. ex. le logement et les repas, les allocations de véhicules, les cadeaux comme des billets d'avion pour des vacances); les indemnités de départ.
<p>3. Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage</p> <p>Une redevance est un paiement perçu par le titulaire d'un droit d'auteur, d'une marque de commerce ou d'un brevet d'invention. Veuillez déclarer les revenus perçus de la vente ou de l'octroi de tous les droits de propriété intellectuelle d'œuvres musicales, littéraires, artistiques ou dramatiques, d'enregistrements sonores, ou de la transmission de signaux de radiodiffusion protégés par le droit d'auteur.</p>	<p>Exclude :</p> <ul style="list-style-type: none"> tous les paiements et toutes les dépenses liés à des travailleurs occasionnels et à des contractuels de l'extérieur; veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 5.
<p>4. Revenus de placements (dividendes et intérêts)</p> <p>Il s'agit de la part des revenus d'une entreprise tirés des placements, y compris les dividendes et les intérêts sur les actions et les obligations.</p>	<p>2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur (inclure les cotisations de l'employeur à des régimes de pension, d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance-emploi, etc.)</p>
<p>Include les intérêts provenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> de sources étrangères; d'obligations et de débentures; de prêts hypothécaires; de certificats de placement garantis; de prêts; de valeurs mobilières et de dépôts en banque. 	<p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> les cotisations à des régimes d'assurance-maladie; les régimes d'assurance; le régime d'assurance-emploi; les régimes de pension; le régime d'indemnisation pour accidents du travail; les cotisations à tous les autres avantages sociaux tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage; les cotisations sociales aux régimes provinciaux et territoriaux de santé et d'éducation.
<p>Exclude :</p> <ul style="list-style-type: none"> la part des gains ou des pertes de filiales ou de sociétés affiliées; ces montants devraient être déclarés à la section E, question 27. 	

<p>3. Commissions versées à des personnes autres que les employés</p>	<p>Veuillez déclarer les commissions des travailleurs externes qui ne reçoivent pas de T4 – État de la rémunération payée.</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les commissions versées à des agents et des courtiers immobiliers indépendants. 	<p>l'achat) plus le stock d'ouverture moins le stock de fermeture;</p>
<p>4. Frais de services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques, comptables)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <u>les matières utilisées dans la fabrication de produits vendus</u> : déclarez seulement la composante matérielle du coût des biens fabriqués finis qui ont été vendus durant la période de déclaration.
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les honoraires de services juridiques; les frais de comptabilité et de vérification; les honoraires d'experts-conseils; les frais d'enseignement et de formation; les frais de traitement des données; les frais de recherche et de développement; les honoraires d'architectes; les frais d'évaluation; les frais de gestion et d'administration. 	<p>Exclude :</p> <ul style="list-style-type: none"> les coûts de la main-d'œuvre directe et indirecte (salaires, traitements, avantages et commissions); les frais indirects et tous les autres coûts habituellement imputés au coût des biens vendus, comme l'amortissement, les coûts de l'énergie, les services publics, la sous-traitance, les redevances, le transport, l'entreposage, les assurances, la location et le crédit-bail. Ces dépenses devraient être déclarées ailleurs dans les catégories détaillées proposées.
<p>5. Sous-traitance (inclure le travail à forfait comme les paiements faits aux pigistes, aux services de location de personnel, aux artistes, etc.)</p>	<p>8. Fournitures de bureau</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> la papeterie et les fournitures de bureau, le papier et les autres fournitures de photocopies, d'imprimantes et de télécopieurs; les disquettes, la mise à niveau d'ordinateurs. 	<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les dépenses d'affranchissement et de messagerie; les dépenses de téléphone, Internet et autres services de télécommunications (veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 15).
<p>La sous-traitance désigne l'achat de services auprès d'un fournisseur externe, par opposition à la prestation de services par des employés internes.</p>	<p>9. Location et crédit-bail (inclure la location de locaux, de matériel, de véhicules automobiles, etc.)</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> la main-d'œuvre occasionnelle et les contractuels de l'extérieur. 	<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les frais de location à bail, les frais de location de biens immobiliers, les charges de copropriété et les frais de location de matériel; les frais de location et de crédit-bail de véhicules automobiles; les dépenses d'ordinateurs et de périphériques; les frais d'éclairage et d'échafaudage de studio et d'autres machines et matériel; les frais de mazout et les autres dépenses liées aux services publics compris dans vos contrats de location et de crédit-bail.
<p>6. Frais pour des services fournis par votre siège social</p>	<p>10. Réparation et entretien (p. ex. propriété, matériel, véhicules automobiles)</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les remboursements de frais à l'entreprise mère et les dépenses interdivisions. 	<p>Inclure les dépenses de réparation et d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> des édifices et des structures; de véhicules (y compris l'essence); de la machinerie et du matériel;
<p>7. Coût des biens vendus – s'il y a lieu (les achats plus le stock d'ouverture moins le stock de fermeture)</p>	
<p>Veuillez déclarer le coût des biens achetés qui ont été revendus durant la période de déclaration. S'il y a lieu, déclarez le coût des biens et des matières utilisées dans la fabrication de produits vendus.</p>	
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>les biens achetés pour la revente</u> : achats au cours de la période (y compris les frais de transport à 	

<ul style="list-style-type: none"> • du matériel de sécurité; • les dépenses liées aux matières, aux pièces et à la main-d'œuvre externe. 	<p>15. Services téléphoniques, Internet et autres services de télécommunications</p>
<p>Inclure : aussi les services de conciergerie et d'entretien ainsi que d'enlèvement des ordures.</p>	<p>Inclure :</p>
<p>11. Assurances (inclure la responsabilité civile professionnelle, les véhicules automobiles, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les frais des services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur; • les frais d'accès à Internet et les dépenses liées à la transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux.
<p>Inclure :</p>	<p>16. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis</p>
<ul style="list-style-type: none"> • la responsabilité civile professionnelle et autre assurance-responsabilité; • l'assurance-automobile, l'assurance des biens; • l'assurance-vie des dirigeants; • le versement de cautions, l'assurance contre les pertes d'exploitation, l'assurance-incendie. 	<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les impôts fonciers versés directement et les taxes de transfert de propriétés; • les droits d'immatriculation de véhicules; • les taxes sur la boisson et les taxes d'affaires; • les frais de permis commerciaux; • les droits d'adhésion et les frais de permis d'exercer.
<p>Les revenus de recouvrement d'assurance devraient être déduits des dépenses d'assurance.</p> <p>12. Publicité, marketing et promotions (déclarer les dons de charité à la question 22)</p>	<p>17. Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la publicité dans les journaux et les dépenses liées aux médias; • les catalogues, les présentations et les présentoirs; • les dépenses relatives à des réunions et à des conventions; • les billets de théâtre, de concerts et d'événements sportifs pour la promotion de l'entreprise; • les dépenses liées aux collectes de fonds. 	<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les montants versés aux titulaires de brevets d'invention, de droits d'auteur, de droits d'exécution et de marques de commerce; • les redevances dérogatoires brutes et les coûts directs des redevances; • les frais de redevances des résidents et des non-résidents; • les redevances de franchisage.
<p>13. Frais de déplacement, de repas et de représentation</p>	<p>18. Frais de livraison, d'entreposage, de poste et de messagerie</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le transport de passagers, l'hébergement et les repas pendant les voyages; • les autres indemnités de voyage ainsi que les repas et autres achats de divertissement et d'hôtellerie effectués pour des clients. 	<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les montants versés pour les messageries, les douanes, la livraison et l'installation; • la distribution, les frais de traversier et les frais de camionnage; • le fret et les droits, l'expédition et l'entreposage.
<p>14. Services publics (inclure le gaz naturel, le chauffage, l'électricité, l'eau)</p>	<p>19. Frais de services financiers (p. ex. frais bancaires et frais de carte de crédit)</p>
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le diesel, le bois de chauffage, le gaz naturel, le mazout et le propane; • les eaux d'égout. 	<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de services explicites pour services financiers; • les commissions et les frais liés à l'utilisation de cartes de crédit et de débit; • les frais de recouvrement et les frais de transfert;
<p>Exclude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dépenses d'énergie comprises dans vos contrats de location et de crédit-bail; • le carburant pour véhicules. 	

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • les droits d'enregistrement et les frais d'agents de transfert; • les frais d'une commission des valeurs mobilières; • les autres frais pour services financiers. | <p>provinciales et territoriales pour les impôts sur le revenu différés.</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|

Exclude :

- les frais d'intérêts.

20. Frais d'intérêts

Veuillez déclarer le coût du service de la dette de votre entreprise.

Include l'intérêt sur :

- le passif à court terme et à long terme;
- les contrats de location-acquisition;
- les obligations, les débentures et les hypothèques.

21. Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels

Include :

- le coût direct de l'amortissement des actifs corporels et des améliorations locatives;
- l'amortissement des actifs incorporels (p. ex. l'amortissement de l'achalandage, des frais reportés, des frais de constitution et des frais de recherche et de développement).

22. Dons de charité

Veuillez déclarer les dons de bienfaisance ou les dons à des partis politiques.

23. Créances irrécouvrables

Une créance irrécouvrable est la partie des créances considérée comme non recouvrable, généralement de comptes clients ou de prêts.

Include :

- les provisions pour créances irrécouvrables.

Le recouvrement des mauvaises créances doit être déduit des dépenses pour créances irrécouvrables.

24. Toutes les autres dépenses (veuillez préciser)

Include :

- les montants non compris aux questions 1 à 23.

25. Total des dépenses

La somme des questions 1 à 24.

26. Impôts des sociétés (s'il y a lieu)

Include :

- les impôts fédéral, provinciaux et territoriaux actuels sur le revenu et les provisions fédérales,

27. Gains (pertes) et autres éléments

Include :

- les gains et les pertes réalisés résultant de la disposition d'immobilisations et de la vente de placements;
- les gains et les pertes sur devises étrangères, la part des revenus et des pertes de filiales ou de sociétés affiliées, et les revenus et les pertes d'autres divisions;
- les revenus et les pertes d'une société de personnes ou d'une coentreprise;
- les gains et les pertes non réalisés, les éléments extraordinaire, les règlements juridiques et autres éléments exceptionnels;
- les radiations.

28. Bénéfices nets ou pertes nettes après impôt et autres éléments

Total des revenus **moins** Total des dépenses **moins** Impôts des sociétés **plus** Gains (pertes) et autres éléments.

F - Caractéristiques de l'industrie

Veuillez fournir une répartition de vos ventes.

Veuillez indiquer si vous déclarez en dollars canadiens **ou** en pourcentages en cochant la case appropriée.

1. Services de vérification et de certification

Une mission de vérification d'états financiers vise à exprimer une opinion qui signalera si les états financiers présentent fidèlement la situation financière d'une entité, les résultats de ses activités et l'évolution de sa situation financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Dans le cas d'une mission de certification, le spécialiste en comptabilité fait explicitement part du niveau d'assurance qu'il a pu obtenir par son travail.

2. Services de compilation et d'examen

Une mission de compilation comporte la préparation d'états financiers à partir de renseignements fournis par un client. Aucune opinion n'est rendue quant à la fiabilité des états financiers des clients.

Une mission d'examen consiste principalement en une enquête, un examen analytique et une analyse des renseignements financiers fournis par le client.

<p>3. Tenue de livres et services de comptabilité</p> <p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la classification et l'enregistrement des transactions commerciales dans les registres financiers (format papier ou électronique); • les services d'administration de la paye. <p>Le comptable peut établir des états financiers et préparer des déclarations de revenus.</p> <p>4. Services de la paye</p> <p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les services d'administration de la paye; • les autres services d'administration des ressources humaines. <p>5. Services fiscaux pour les entreprises clientes et</p> <p>6. Services fiscaux pour les particuliers et les entreprises non constituées en société</p> <p>Include un ou plusieurs des types de services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la planification fiscale; • la préparation des déclarations de revenus et d'autres déclarations fiscales; • l'examen de déclarations préparées par des entreprises clientes; • la production de déclarations; • la préparation de documents supplémentaires relatifs aux déclarations; • l'établissement d'états financiers lorsqu'ils sont préparés conjointement avec une déclaration de revenus. <p>7. Autres services fiscaux</p> <p>Include un ou plusieurs des types de services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la compilation de rapports financiers intérimaires; • la préparation de formules relatives à la taxe à la consommation; • l'examen de déclarations préparées par d'autres; • la production de déclarations; • l'examen de stratégies relatives à la taxe à la consommation. <p>8. Services relatifs à l'insolvabilité et à la mise sous séquestre</p> <p>Include les syndics en matière de faillites qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • protègent les biens d'une entreprise; • restructurent les finances d'une entreprise; 	<ul style="list-style-type: none"> • liquident les stocks; • gèrent les activités commerciales quotidiennes; • dissolvent les autres biens; • distribuent les produits de dissolution aux créanciers; • déposent la documentation nécessaire. <p>9. Services de consultation</p> <p>Cette catégorie de services comprend les services conseils relatifs à la planification et la gestion stratégiques, la structure organisationnelle et l'examen.</p> <p>Include :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les services de conseil et d'aide opérationnelle au sujet des stratégies et politiques commerciales ainsi que de la planification générale, de la structuration et de la surveillance d'une organisation; • les services de conseil et d'aide opérationnelle au sujet des questions liées à la planification et au contrôle financiers; • les experts-conseils en ressources humaines fournissant des services de consultation en matière d'avantages sociaux et de rémunération ainsi que des services actuariels; • les services de consultation sur le développement de l'organisation; • les services de consultation sur la gestion du personnel; • l'analyse et la formulation de stratégies de marketing; • la formulation de politiques de service à la clientèle et de fixation des prix; • les normes de contrôle de la qualité; • les autres services consultatifs (p. ex. les services relatifs aux systèmes comptables informatisés). <p>10. Autres ventes</p> <p>Tous les autres services non précisés ailleurs.</p> <p>Include, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les services de constitution en société; • les services de planification financière personnelle; • les services juridiques; • les services d'enseignement et de formation; • l'impartition des processus administratifs; • les autres services non précisés ailleurs. <p>(Veuillez préciser) :</p> <p>Veuillez énumérer les principaux éléments associés aux revenus déclarés dans cette catégorie à la ligne prévue. Les ventes de tels produits et services ne font</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

généralement pas partie de votre principale source de revenus. Ces éléments complètent néanmoins le tableau financier de vos activités.

11. Total des ventes

La somme des questions 1 à 10 ci-dessus. Si vous déclarez en pourcentages, cette somme doit correspondre à 100 %.

G - Effectif

Pour bien mesurer la contribution de l'ensemble du capital humain de cette industrie, nous demandons des renseignements sur le nombre de partenaires et de propriétaires ainsi que sur le nombre d'employés et leur classification.

1. Nombre de partenaires et de propriétaires non salariés (si salariés, ne le déclarez qu'à la question 2)

Pour les entreprises non constituées en société, veuillez déclarer le nombre de partenaires et de propriétaires dont les revenus constitueront le revenu net de la société de personnes ou de l'entreprise individuelle.

2. a) Nombre d'employés rémunérés (selon le sommaire de formules de paye T4 de la fin de l'exercice)

Inclure :

- tous les employés qui ont reçu un T4 pour la période visée dans cette enquête.

Exclude :

- les partenaires et les propriétaires non salariés déclarés à la question 1 ci-dessus.

b) Pourcentage d'employés rémunérés qui travaillaient à temps plein

Un employé à temps plein est un employé qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. Veuillez préciser le pourcentage d'employés rémunérés qui ont travaillé à temps plein en arrondissant le pourcentage au nombre entier le plus près.

3. Nombre de travailleurs contractuels (pour qui vous n'avez pas fourni de T4, comme les pigistes et les travailleurs occasionnels)

Les contractuels ne sont pas des employés, mais des travailleurs embauchés à contrat pour exécuter une tâche ou un projet particulier dans votre organisation pendant une durée déterminée, comme des travailleurs autonomes, des pigistes et des travailleurs occasionnels. Ces travailleurs ne reçoivent pas de T4. Veuillez déclarer le nombre de contractuels embauchés par votre entreprise au cours de l'année financière.

4. Nombre de bénévoles (y compris les stagiaires et les étudiants d'un programme d'enseignement coopératif non rémunérés) durant la période de déclaration (les estimations sont acceptées)

Inclure :

- les stagiaires et les étudiants d'un programme d'enseignement coopératif non rémunérés. Veuillez déclarer le nombre de travailleurs non rémunérés au service de votre organisation durant l'année financière.

5. Nombre total d'heures travaillées par des bénévoles durant la période de déclaration (les estimations sont acceptées)

Veuillez déclarer le nombre d'heures enregistrées par votre organisation pour le travail effectué par des bénévoles durant l'année financière.

H - Ventes selon le type de client

Cette section vise à déterminer quels secteurs de l'économie achètent vos services.

Veuillez fournir une répartition de vos ventes en pourcentage, selon le type de client.

Veuillez vous assurer que les pourcentages déclarés dans cette section totalisent 100 %.

1. Clients au Canada

a) Entreprises

Vous devez déclarer ici le pourcentage des ventes au secteur commercial.

Inclure :

- les ventes à des sociétés d'État.

b) Particuliers et ménages

Veuillez déclarer le pourcentage des ventes aux particuliers et aux ménages qui n'appartiennent pas aux secteurs commercial ou gouvernemental.

c) Administrations et établissements publics

Vous devez déclarer ici le pourcentage des ventes à des organismes d'administration fédérale, provinciale, territoriale ou municipale.

Inclure :

- les ventes aux hôpitaux, aux écoles, aux universités et aux services publics.

2. Clients à l'extérieur du Canada

Veuillez déclarer le pourcentage du total des ventes à des clients situés à l'extérieur du Canada, y compris les entreprises étrangères, les particuliers étrangers, les établissements ou les gouvernements étrangers.

Inclure aussi les ventes à des filiales ou à des sociétés affiliées étrangères.

I - Ventes selon l'emplacement du client

Veuillez fournir une estimation du pourcentage du total de vos ventes (premier point de vente) selon l'emplacement du client.

Veuillez vous assurer que les pourcentages déclarés dans cette section totalisent 100 %.

J - Transactions internationales en services

Cette section vise à mesurer la valeur des **services importés** achetés à l'étranger ainsi que la valeur des **services exportés** aux clients étrangers. Ces services couvrent une variété de services industriels, professionnels, commerciaux et de services aux entreprises, de même que les redevances et les licences.

Exclude :

- les importations et les exportations de biens.

Renseignements généraux

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête dans le but d'obtenir des données détaillées et précises sur cette branche d'activité, qui est reconnue pour apporter une grande contribution à l'économie canadienne. Vos réponses sont d'une importance capitale pour produire des statistiques fiables utilisées par les entreprises, les organismes sans but lucratif et tous les ordres de gouvernement, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées dans plusieurs domaines.

Les renseignements provenant de cette enquête peuvent être utilisés par votre entreprise pour comparer votre rendement à la norme de l'industrie, planifier des stratégies de marketing ou préparer des plans d'affaires pour les investisseurs. Les gouvernements emploient les données pour élaborer des politiques économiques nationales et régionales et établir des programmes afin de promouvoir la compétitivité intérieure et internationale. Les données sont également utilisées par les associations professionnelles, les analystes et les investisseurs du secteur des entreprises pour étudier le rendement économique et les caractéristiques de votre industrie.

Ententes de partage de données

Dans le but d'éviter le dédoublement des enquêtes et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec plusieurs organismes statistiques provinciaux et territoriaux.

Le but de ces ententes de partage de données consiste à partager avec ceux-ci les données de

quelques enquêtes pour les établissements commerciaux qui ont des activités dans leurs secteurs de compétences respectifs. **Ces ententes prévoient que les données partagées seront utilisées uniquement à des fins statistiques et demeureront confidentielles.** Si une entente de partage des données s'applique à une enquête particulière, les répondants en sont informés au moment de la collecte de données.

Il existe deux catégories d'ententes de partage de données selon la *Loi sur la statistique* :

Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Ces organismes statistiques ont été créés en vertu de lois provinciales et territoriales qui les autorisent à recueillir eux-mêmes ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Ces lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Toutes ces ententes conclues en vertu de l'article 12 prévoient que les données demeureront strictement confidentielles.

En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef du Canada et en l'envoyant avec votre questionnaire dûment rempli. Veuillez indiquer les organismes auxquels vous ne voulez pas que les données soient transmises.

Veuillez noter que Statistique Canada ne transmet aucune réponse d'enquête individuelle à l'Agence du revenu du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces ententes de partage de données, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro suivant : **1 888 881-3666** ou consultez le www.statcan.ca.

Merci!